

COUPE DE LA NIEVRE

CRITERIUMS des SPECIALITES

22 septembre 2019

Epreuves Disque et Marteau (Organisation ARA)

Stade du Dépôt
Rue Hubert Giraud 58000 NEVERS
Début des concours 09h15

Epreuves de Poids, Javelot et Concours de SAUT

(Organisation AON)
Stade Leo LAGRANGE NEVERS
Début des concours 15h00

DE LA NIEVRE

CRITERIUMS des SAUTS et LANCERS

22 septembre 2019

Stade du dépôt Rue Hubert GIRAUD NEVERS

08h45	Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements
09h15	Disque concours commun
vers 10h30	Marteau concours commun

Stade Léo LAGRANGE NEVERS

14H00	Ouverture du secrétariat et confirmation des engagements			
14H30	Mise en place des jurys			
15H00	Perche Homme	Hauteur Femme	Javelot	Longueur
17H	Perche Femme	Hauteur Homme	Poids	Triple saut
19h00	Fin de compétition			



COUPE de la NIEVRE

CRITERIUMS des SAUTS et LANCERS

22 SEPTEMBRE 2019

PARTICIPATION :

Chaque Club peut conformément au règlement National présenter une ou plusieurs équipes par spécialités (**genre ou mixte, 2 femmes et 2 hommes**) composées de 4 Athlètes des catégories Minime, Cadet, Junior, Espoirs, Senior, Master, dont au maximum un athlète minime.

Les clubs souhaitant rester au niveau départemental, peuvent présenter une ou plusieurs équipes de leur choix composées de 4 athlètes, (y compris Benjamins) sans condition de nombre par catégorie d'âge.

Dans ce cas, les règlements Master s'appliqueront (poids d'engins....)

Tous les Clubs peuvent participer puisque **des équipes Départementales seront créées.**

Toutefois, il est indispensable de respecter les dates d'inscriptions des équipes mais aussi des Athlètes qui ne sont pas engagés dans une équipe, avec leur choix de disciplines permettant ainsi la composition des équipes départementales.

Pour que cette compétition soit de bonne tenue, il sera indispensable que les jurys, au minimum les Chefs de concours soit désignés à l'avance ce qui sous entend que les Clubs devront engager leurs jurys avec l'inscription de leurs Athlètes.

Les Athlètes engagés dans une équipe du challenge des spécialités ne pourront bénéficier de la règle des essais différés pour leur participation à un autre challenge.

REGLEMENT TECHNIQUES DES EPREUVES :

Criteriaums de la Nièvre des Sauts :

Montées de barres

- **Hauteur masculin**

10 cm jusqu'à 1.60 m, ensuite de 5 en 5 cm jusqu'à 2.00 m, puis de 3 en 3 cm jusqu'à 2.15 m et de 2 en 2 cm ensuite.

Pour les Benjamins et Minimes (hors national), 0m95-1m00-1m05-puis de 4 en 4 jusqu'à 1m24 puis de 3 en 3 jusqu'à 1m36 puis de 2 en 2.

- **Perche masculin**

20 cm jusqu'à 3.00 m, ensuite de 15 en 15 cm jusqu'à 4.50 m, puis de 10 en 10 cm jusqu'à 5.20 et de 5 en 5 cm ensuite.

Pour les Benjamins et Minimes (hors national) voir en fonction des participants.

- **Hauteur féminine**

10 cm jusqu'à 1.30 m, ensuite de 5 en 5 cm jusqu'à 1.60 m, puis de 3 en 3 cm jusqu'à 1.72 m et de 2 en 2 cm ensuite.

Pour les Benjamines, et Minimes (hors national) 0m90-0m95-1m00-1m05-puis de 4 en 4 jusqu'à 1m24 puis de 3 en 3 jusqu'à 1m36 puis de 2 en 2.

- **Perche féminin**

15 cm jusqu'à 2.00 m ensuite de 15 en 15 cm jusqu'à 2.90 m, puis de 10 en 10 cm jusqu'à 3.40 m et de 5 en 5 cm ensuite.

Pour les Benjamines et Minimes (hors national) voir en fonction des participantes.

Longueur et Triple saut

6 essais par concurrent (*4 essais pour les Benjamins*)

Triple saut masculin

La planche d'appel sera normalement située à 13 m pour les catégories Seniors, Espoirs (U23) et Juniors (U20), à 11 m pour les cadets (U18) et à 9 m pour les minimes (U16) mais les athlètes pourront opter pour une planche à 11 m pour les catégories Seniors, Espoirs, (U23) et juniors, (U20), à 9 m pour les Cadets (U18) et 7 m pour les minimes (U16).

Triple saut féminines

La planche d'appel sera normalement située à 11 m pour les catégories Seniors, Espoirs (U23) et Juniors (U20), à 9 m pour les cadettes (U18) et minimes (U16) mais les athlètes pourront opter pour une planche à 9 m pour les catégories Seniors, Espoirs (U23) et Juniors (U20) à 7 m pour les Cadettes (U18) et 6m pour les minimes (U16).

Concernant les Masters et Benjamins les planches d'appel seront adaptées à ces catégories.

Criteriaums de la Nièvre des Lancers :

Poids - Disque - Marteau - Javelot

6 essais par concurrent (*4 essais pour les Benjamins*).

Les MI/U16, CA/U18, JU/U20, ES/U23 et seniors lanceront les engins de leur catégorie, pour les équipent restant au niveau départemental les Benjamins et Masters lanceront également les engins de leur catégorie.

CLASSEMENT :

Le classement sera effectué pour chaque concours par l'addition des performances de chacun des Athlètes de l'équipe, auxquelles il sera ajouté les bonifications prévues page 27 pour les catégories Minimes Cadets, Juniors par le règlement National.

Pour les Benjamins les bonifications seront : Hauteur F + 12, H + 20, Longueur F + 40, H + 60, Triple Saut F + 60, H + 80, Perche F + 60, H + 80,

Le club déclaré vainqueur sera celui dont l'équipe, pour une spécialité aura obtenu le plus fort total.

RAPPEL

Un club souhaitant réaliser une performance pouvant lui permettre de participer au critérium national devra se conformer au règlement des compétitions nationales 2019 (voire page 25 à 29) et ne pas intégrer de Benjamins dans leur équipe.

COMPOSITION des EQUIPES :

La composition des équipes devra être précisée lors de l'inscription des équipes, la confirmation devant être effectuée au plus tard une 1/2 heure avant le début des épreuves.

Les clubs souhaitant engager des athlètes dans les équipes Départementales devront préciser les disciplines de participation de ceux-ci.

JURY :

Pour la bonne tenue de la compétition, chaque club devra fournir au minimum 2 juges pour la composition du jury.

INSCRIPTIONS :

Les engagements devront être adressés au plus tard le mercredi 18 septembre à 12H00:

- Celine Dagnet : [«celine-benoit1@bbox.fr»](mailto:celine-benoit1@bbox.fr)
pour les épreuves se déroulant au Stade du dépôt
- Gérard JIBCIERE : [«gerard.athle@orange.fr»](mailto:gerard.athle@orange.fr) pour les autres épreuves.

RECLAMATIONS :

Les réclamations seront reçues jusqu'à une demi heure après l'annonce et après l'affichage du résultat de l'épreuve.

RENSEIGNEMENTS:

Pour tous renseignements complémentaires :

Pascal JAILLETTE	0650103268	«jaillettep@free.fr»
Jean-Pierre BARBILLAT	0656751806	«jeanpierre.barbillat@sfr.fr»
Alain CORRAL MOLINA	0624843771 - 0386502592	«alain-corralmolina@orange.fr»



COUPE de la NIEVRE

CRITERIUMS des SAUTS et LANCERS

CLUB :

COMPOSITION des EQUIPES

SPECIALITE :

N° LICENCE	Cat.	NOM	PRENOM

SPECIALITE :

N° LICENCE	Cat.	NOM	PRENOM

SPECIALITE :

N° LICENCE	Cat.	NOM	PRENOM

SPECIALITE :

N° LICENCE	Cat.	NOM	PRENOM

Jury proposé

N° LICENCE	Cat.	NOM	PRENOM

INSCRIPTION des ATHLETES HORS EQUIPES

CLUB :

N° de LICENCE	CAT	NOM	PRENOM	Discipline	Performance

Jury proposé :

